



## Déclaration liminaire

### Conseil d'administration de l'EPA Masse du 4 décembre 2020

Madame la Présidente,

Nous avons tenu à siéger ce jour dans un contexte particulier, celui de la crise sanitaire, et dans une forme particulière : la visio conférence. Ce choix s'impose à nous mais les préoccupations liées au logement sont d'une très grande importance, d'autant que l'avenir des locataires franciliens est sous tension.

Nous vous avons laissé le bénéfice du doute, puisque lors de votre premier Conseil d'administration, vous nous aviez rappelé votre attachement à la Masse des Douanes. Mais à l'épreuve du feu, force est de constater que vous resterez dans la même lignée que vos prédécesseurs à savoir : ventes de cités domaniales qui contribuent à diminuer l'offre de logements pour les douaniers (même si ce point est repoussé à l'année prochaine), hausse constante du montant des redevances d'occupation alors que nos points d'indice demeurent gelés, continuité dans la politique de réservation locative qui coûte cher à l'EPA Masse pour un bénéfice modeste puisque nous sommes pieds et poings liés aux bailleurs.

**En témoigne la catastrophe qui se profile pour 2021 pour les logements de la cité de Tremblay 2 où le bailleur 1001 Vies Habitat, malgré ses promesses, ne souhaite pas reconduire la convention telle qu'elle avait été signée il y a 20 ans, ce qui implique la perte de 48 logements et de 60 chambres meublées. C'est tout simplement impensable pour une résidence si proche de Roissy !**

En tant que Présidente de l'EPA Masse et Directrice Générale des Douanes, vous ne pouvez pas sacrifier les possibilités de logements pour les agents de Roissy, d'autant que cette Direction accueille des agents en régime de travail particulier, mais aussi dernièrement les « naufragés du Brexit ». Comment aurions-nous pu loger ces collègues sans chambres meublées à côté de l'aéroport ? Et quid des possibilités de relogement des locataires qu'on met dehors comme à Sarcelles ?

Un élément nouveau depuis l'annonce de ces renouvellements plus que partiels des conventions de réservation en IDF est cette lettre d'information datant du 21 octobre envoyée aux locataires des cités de Tremblay et de Limeil Brévannes mentionnant une date limite d'occupation des chambres au 30 juin 2021 !

Et s'agissant des logements non intermédiés, les locataires occupants sont d'ores et déjà informés de l'augmentation de leur loyer... ! Ces terribles annonces arrivent au pire moment, en pleine période crise sanitaire, à un moment où des conjoints de douaniers perdent leurs emplois, à un moment où les douaniers de la surveillance de Roissy sont redéployés dans des brigades franciliennes, sacrifiant au passage une partie de leur rémunération (en moyenne 200 euros). Ces augmentations et cette perte de nombreux logements sont inacceptables ! Où est la dimension sociale de la Masse des Douanes ?

Est-ce à dire que tout est bouclé ?

Nous vous demandons donc solennellement une augmentation significative de la subvention de la DGDDI afin que l'Établissement dispose d'un volant budgétaire nécessaire pour pallier cette perte significative de logements et qu'il poursuive sa politique immobilière d'amélioration générale des bâtiments et logements, seul gage d'attractivité, d'occupation et constituant aujourd'hui la grande majorité de ses recettes.

Nous faisons appel aux capacités de négociation de la Directrice Générale des douanes pour trouver des solutions immédiates à ces annonces, notamment celles de l'abandon des chambres meublées. Nous faisons appel à son poids politique en tant que cheffe d'une administration qui rapporte 85 milliards d'euros à l'État par an, une administration qui a participé à la bataille contre la Covid 19 en dédouanant des milliards de masques en un temps record, d'une administration pour laquelle certains douaniers ont même perdu la vie !

Nous entamerons par ailleurs l'an prochain les discussions sur la stratégie patrimoniale qu'il conviendra d'adopter au regard des trop nombreuses fermetures de sites douaniers qui entraînent des restructurations et des mouvements contraints de personnels.

Force est de constater que ces discussions ne commencent pas, pour le moins, sous les meilleurs auspices.

Rappelez-vous, Mme la Présidente, que le cœur de mission de l'EPA Masse est de pourvoir au logement des douaniers. Au vu des pertes de logements que nous enregistrons d'année en année, pensez-vous vraiment que l'EPA soit encore en mesure d'assurer sa mission ? De notre côté nous craignons le pire...

Enfin, nous vous rappelons, une nouvelle fois, que nous traversons une période de crise sanitaire sans commune mesure avec des conséquences sociales et économiques terribles. Il s'agit pour l'heure de soutenir nos collègues et non de les enfoncer avec des augmentations de loyers inacceptables !

Les élus au CA de l'EPA Masse des Douanes